

## Fiche programme ETP

Nom du programme	La vie après un AVC (Accident Vasculaire Cérébral)
Date d'autorisation ARS	18/02/2019
Population cible	Tout patient ayant été victime d'un AVC avec séquelles modérées (motrices, sensibles, phasiques et cognitives) datant de plus d'un an et ayant un impact sur l'autonomie du patient. Sont exclus de ce programme : les patients présentant des troubles cognitifs ou moteurs majeurs, les patients ayant des pathologies lourdes associées en cours de traitement (cancer)
Objectif général du programme	<p>Aider à maintenir ou améliorer la qualité de vie des patients victimes d'un accident vasculaire cérébral avec séquelles invalidantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévenir les récurrences en adoptant des changements de comportement concernant les facteurs de risque (activité physique, arrêt du tabac, gestion HTA...)</li> <li>- Permettre au patient et à ses aidants de développer des connaissances sur la maladie, les traitements, l'hygiène de vie à adopter.</li> <li>- Accompagner le patient et ses aidants dans l'acquisition de compétences d'auto soin et/ou d'adaptation pour gérer au mieux son quotidien dans son état de santé actuel</li> <li>- Améliorer et optimiser l'autonomie du patient dans son quotidien</li> <li>- Favoriser la communication avec les aidants</li> </ul>
Coordinateur du programme	Dr Anne Sophie Dolez
Equipe intervenante (noms, fonctions)	<p>Dr Tuloup Anne et Dr. Meklat Hachemi : médecins MPR            Hélène Danna, Cindy Nunes, Deborah Valette, Sylvie Maliszkievicz, Célia Barnou : IDE            Jérémy Lauwaert, Camille Rémond, Karine Brunelli, Elisabeth Sarre : kinésithérapeutes            Océane Terrier : neuro psychologue            Cécile Kauffmann, Sarah Murail, Tanuguy Zwaga : ergothérapeutes            Elodie Simonet, Marine Grousset, Olivier Ferrari : enseignants en activité physique (MPR)            Emilie Orduna : assistante sociale            Maïté Bernier : diététicienne            Stéphanie Blanchard : orthophoniste</p>
Lieu de mise en œuvre du programme	Centre Richelieu 37, rue Philippe VINCENT- 17028 La Rochelle Cedex 01
Déroulement du programme (orientation des patients, réalisation du DE, intitulé des ateliers)	<p><b>Orientation des patients :</b> En consultation « post AVC », elle concerne les patients ayant bénéficiés d'un séjour initial au Centre en phase aigüe ou non, et permet de balayer ses problèmes médicaux et de vie quotidienne. Cette consultation peut être dite « d'orientation » car selon les problématiques du patient, il peut lui être proposé un séjour au Centre pour une prise en charge rééducative et une inclusion au programme ETP « La vie après un AVC ».</p> <p>Ou bien, le patient est adressé par le neurologue ou son médecin traitant et il est vu en consultation par un des médecins MPR qui lui donne le premier niveau d'information sur le programme ETP et propose un séjour.</p> <p><b>Au centre :</b> Le patient va bénéficier d'un bilan éducatif partagé initial, des ateliers selon le programme personnalisé du patient, un bilan intermédiaire et un bilan éducatif final, une consultation médicale à distance pour le maintien des acquis.</p> <p><b>Les ateliers</b> (les noms sont en cours de changement pour les rendre plus parlants et plus accessibles) :</p> <p>AVC et traitement            Hygiène de vie et auto mesure            Prévention des chutes            Atelier cognitivo-comportemental            Douleur et Spasticité            Actes de la vie quotidienne            Troubles urinaires, digestifs            Activités physiques            Droits démarche emploi            Troubles de la déglutition            Troubles de la sexualité            Partage d'expériences</p>
Contact (mail, tel)	<p><a href="mailto:consult.richelieu@croix-rouge.fr">consult.richelieu@croix-rouge.fr</a> / <a href="mailto:annesophie.dolez@croix-rouge.fr">annesophie.dolez@croix-rouge.fr</a>            Tel : 05 46 43 12 05</p>

